



Compte-rendu de la Commission Formation du 23 mai 2014

Présents : Gilles Rault, Christophe Grange, André Sauvage, Christian Le Petit, Didier Favreau, Nathalie Vitcoq, Catherine Guy, Gilbert Gaultier, Jean-Pascal Josselin, Rozenn Le Bouar, Solenn Follézou

Excusés : Gaëlle Kerangueven, Agnès Lemoine, Nathalie Saudray, Guy Baudelle, Frédéric Bourcier, Bruno Caccia, Jean-François Inserguet, Thierry Le Tyrant, Laurent Mouret, Hélène Bernard, Jean-Yves Chapuis, Marc Dumont, Pascal Dupont, Frédéric Aufray

Ordre du jour :

- 1/ Présentation des formations initiales regroupées au sein de l'IAUR (Présentation des accréditations).
- 2/ Les connexions envisageables entre les formations initiales et la formation continue (alternance)
- 3/ Les attentes des professionnels et des responsables des structures employant les étudiants

La formation initiale est un enjeu pour les prochaines années : bientôt un nouveau cycle d'accréditation par le master de l'enseignement et de la recherche. Les formalités ne sont pas encore totalement calées au niveau du ministère et nous n'aborderons donc pas ce point. Avec la fusion de l'université Rennes 1 et Rennes 2, l'élaboration des nouvelles maquettes de formation va faire l'objet d'attentions particulières, avec un risque de concurrence entre certains masters.

1/ Présentation des formations initiales regroupées au sein de l'IAUR (Présentation d'un diaporama des formations)

L'IAUR fédère 9 formations de 4 établissements différents :

- ❑ **L'IEP Sciences Politiques** : trois masters ont trait aux questions d'action publique et d'aménagement:
 - Master 2 Recherche Action et Espaces Publics en Europe, dirigé par Erik NEVEU. Ce master est tourné vers l'apprentissage de la recherche, mais quelques étudiants sont intéressés par les problématiques de l'aménagement urbain et des territoires et se retrouvent en M2 dans les masters formant des urbanistes de Rennes2.
 - Master 2 Professionnel Expertise de l'Action Publique Territoriale, dirigé par Philippe LEROY et Marc ROUZEAU : convention avec le Master MOUI (workshops, cours partagés, voyages, possibilité d'une 5^{ème} année en master MOUI). Participation aux actions communes de l'IAUR : Workshop, rencontre entre étudiants et professionnels).
 - Master 2 Ingénierie des Services Urbains en Réseaux dans les Pays en Développement, dirigé par Pablo DIAZ et Jean-Louis PERRAULT : pas de lien direct acté, mais volonté de connecter ce master avec les activités communes de l'IAUR. Transfert des étudiants vers Master en urbanisme de Rennes 2. Ce master est associé avec le laboratoire iDA (Institut des Amériques)

Chaque année, une petite 20aine d'étudiants sort de chacun de ces trois masters. Une dizaine d'étudiants est directement concernée par les problématiques d'aménagement et d'urbanisme portées par l'IAUR, ces connexions s'effectuent surtout au niveau du Master EAPT. Les formations EAPT et AEPE existent depuis 10 ans, elles viennent de fêter leur dixième anniversaire auquel l'IAUR a participé. Une bonne insertion des étudiants a été notée à cette occasion, (enquête conduite par les étudiants sur les 9 premières promotions, les emplois sont principalement concentrés dans les collectivités territoriales, les ONG, les Ministères).

❑ L'ENSAB

- Convention de gestion du Master MOUI entre l'Université Rennes 2, l'Université Rennes 1, l'ENSAB et l'IEP de Rennes avec existence d'un double cursus ENSAB/MOUI effectif depuis 4 ans.
- Une convention ENSAB et INSA a été signée en 2013: possibilité d'obtenir un second diplôme d'ingénieur civil ou d'architecte dans l'école partenaire. Double cursus sur trois ans et intégration dans l'école partenaire une fois le diplôme obtenu. L'INSA est obligé de trier les prétendants tandis que l'ENSAB a plus de difficulté à en trouver.

Très peu d'étudiants de l'INSA demandent à s'intégrer aux Master en Urbanisme de l'UR2.

❑ L'INSA -Département Génie Civil et Urbain

Une vingtaine d'étudiants par an, sur 70 concernés par ce département, sont intéressés par le génie urbain. Suite à une volonté d'enrichir sa formation en urbanisme par une pédagogie différente, un atelier de projet en 5^{ème} année a été mis en place en 2013, mêlant les étudiants du Master 2 de l'INSA (5GCU) et ceux du Master AUDIT de Rennes 2. L'INSA souhaite renouveler l'expérience.

❑ L'Université Rennes 2

- Master 1 & 2 « Aménagement et Collectivités Territoriales » (ACT existe depuis 1992) dirigé par Danielle Charles LE BIHAN. Les étudiants sont bien connectés avec le milieu professionnel des collectivités territoriales, et sont plus généralistes. Les deux autres masters sont plus centrés sur des problématiques urbaines.
- Master 1 & 2 « Aménagement, Urbanisme, Diagnostic et Intervention sur les Territoires » (AUDIT) dirigé par Jean-François INSERGUET. Une formation généraliste et opérationnelle, centrée sur les études urbaines, avec un volet diagnostic et prospective. Le master a fêté ses dix ans cette année avec la participation de l'IAUR.
- Master 2 « Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière » (MOUI) dirigé par Marc DUMONT. La formation, qui existe depuis 17 ans, aborde plus le volet de la maîtrise d'ouvrage et les questions opérationnelles de l'Urbanisme et de l'aménagement.

Ces masters, habilités pour une 20aine d'étudiants, n'ont pas de problème de recrutement. Ces formations restent attractives. Des réseaux d'anciens diplômés existent tout comme à l'ENSAB ou à l'IEP. La dynamique générale est positive : l'attrait pour ces formations et l'insertion professionnelle des étudiants ne sont pas problématiques, même si des inquiétudes sont pointées autour de l'emploi dans les collectivités territoriales.

- Master 1 & 2 « Dynamiques, Aménagement des Espaces, Territorialités » (DYATER) dirigé par Olivier David prépare à la recherche. Comme tous les masters orientés vers la recherche, cette formation connaît quelques difficultés de recrutement.

Ces 4 masters sont réunis sous une même mention : **aménagement et urbanisme**, dirigée par Olivier David depuis cette année. L'objectif est d'être dans une complémentarité des formations, une mutualisation et de créer des liens avec la recherche en master 2. Beaucoup d'éléments sont communs en master 1, sauf la partie méthodologie de la recherche, et la distinction s'effectue en master 2, avec le choix d'un mémoire préparant à l'activité de recherche pour DYATER.

On peut réfléchir avec les autres établissements, sur la taille critique des effectifs des masters orientés recherche et sur l'intégration d'étudiants supplémentaires, afin de renforcer le master DYATER. Dans le laboratoire ESO, il y a désormais plus de bourses CIFRE que 5 ans auparavant : les financements sont intéressants pour l'étudiant et aussi pour l'établissement. Dès le Master 2, les mémoires peuvent intéresser les collectivités territoriales.

Il faudrait développer une formation d'excellence en aménagement et urbanisme avec des chaires thématiques. La recherche devrait avoir plus de rayonnement. L'IAUR peut créer les conditions favorables pour une plus grande pluridisciplinarité dans la formation.

➤ Plusieurs remarques face à l'enjeu de renforcer le master DYATER lié à la recherche :

- Peu de recherche à l'ENSAB (pas de doctorat). Il existe un diplôme mention recherche mais qui n'est pas poursuivi au delà de la 5^{ème} année. Il serait envisageable d'envoyer 1-2 étudiants en master recherche, avec une double inscription comme pour le master MOUI ?
- Certains établissements pourraient intégrer la mention recherche pour la méthodologie ?
- Possibilité d'une codirection du mémoire UR2/ENSAB ?
- Les étudiants ont envie de recherche en 4^{ème} et 5^{ème} année, donc il peut être intéressant d'intégrer l'école doctorale ?

La mention recherche à l'ENSAB a peu de crédibilité (faible niveau). Il est souhaitable qu'un décloisonnement des formations se fasse, et que des connexions et des doubles cursus se développent. En élargissant les champs de formations, on acquiert une richesse de compréhension et cela peut aussi faciliter l'embauche.

Autres points à noter, le site rennais est attractif pour les masters 1, les étudiants viennent de partout, sur le champ de l'aménagement et l'urbanisme 200 étudiants sont sortis diplômés (4 établissements confondus), mais seules deux thèses ont été soutenues en 2013 (mais nombre de doctorants élevé à ESO). Les effectifs de recrutement des collectivités sont différents depuis 3 ans, ce qui provoque une inquiétude. ACT a commencé à ajuster le nombre d'étudiants : 15 depuis cette année au lieu de 20.

A l'ENSAB, les étudiants doivent avoir une habilitation à la maîtrise d'ouvrage pour être autorisés. Après l'obtention de leur diplôme, ils travaillent en libéral 3-4 ans et reviennent afin d'être pleinement formés. Peu de places (60) pour cette formation, les autres se retrouvent salariés dans des structures différentes.

La place des formations en arts plastiques (participation au Workshop) est importante dans la formation, par exemple auprès des habitants, qui jouent un rôle de plus en plus important en tant que maîtrise d'usage. La question de leur accompagnement est essentielle et la présence des artistes est précieuse aux côtés des autres professionnels.

2/ Les connexions envisageables entre les formations initiales et la formation continue (alternance) Avec l'éclairage de Gilles Rault - Service Formation Continue de l'UR2

Cadre général

La volonté politique et les dernières évolutions législatives poussent à l'alternance, perçue comme une amélioration de l'intégration. L'intérêt est à la fois professionnel : les étudiants abordent l'insertion professionnelle plus en amont ; et pédagogique : les formations sont enrichies par la composition diversifiée (formation initiale, reprise d'études, formation continue). La limite pour les étudiants est celle de la gestion des contraintes liées à la fois au travail et à la formation. La compatibilité des rythmes professionnels avec les formations doit être pensée dès l'élaboration de la maquette.

L'alternance a une double filiation : elle peut être régie par le statut d'étudiant ou par celui de salarié. Pour le salarié, il existe le contrat d'apprentissage (financé par la taxe d'apprentissage, il dépend de la Région,) ou le contrat professionnel (géré par les OPCA, il n'est pas possible dans le secteur public). Pour les salariés plus âgés (>45 ans), il est possible de faire un contrat de professionnalisation (25%) dans la perspective d'un changement de poste.

Ce qui est intéressant c'est que les formations universitaires se déroulent sur 400h, soit sur 25% d'une année de travail (1600h). Le contrat professionnel est plus souple que le contrat d'apprentissage.

Une autre possibilité pour la formation continue est de développer et « de vendre » des parties du diplôme qui correspondent aux demandes des professionnels, ce qui renvoie à la question du rythme de la formation. La «modulisation » des maquettes est à anticiper.

Il est également suggéré de faire un lien avec la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). La VAE est intéressante pour des personnes au parcours professionnel conséquent mais elle demande un investissement important pour les candidats en termes de préparation de dossier. Le CNFPT est à la fois collecteur et organisateur de formations. Il existe une ou deux disciplines, par exemple les Métiers de l'Administration Territoriale (MAT) dans lesquelles une personne du CNFPT participe, dans un principe de délégation de formation.

Deux types de structures d'accueil existent pour le contrat professionnel : des structures instituées avec des formations intégrées ; et des petites structures qui profitent du dispositif pour tester l'offre du marché et les secteurs en émergence.

L'alternance permet d'avoir un rythme qui renvoie à des problématiques professionnelles et peut aider les étudiants à se repérer. Il serait possible d'essayer l'alternance avec un rythme d'un mois de cours puis d'un mois de stage.

Mais les opérationnels ont peu de temps à consacrer aux stagiaires, qui ne se forment donc pas au métier. Il n'y a pas assez de temps disponible pour les professionnels et cela risque de mettre le stage en échec. Tout dépend de la discipline et du lieu d'accueil.

Il faudrait en discuter avec les structures comme Rennes Métropole et autres, pour s'adapter à la durée de présence du stagiaire et pour lui confier vraiment un travail. Il faut une organisation en amont donc prévoir une rencontre avec les partenaires pour pouvoir anticiper avec une année N-1.

Il est possible de passer des conventions et de faire des partenariats en fonction des projets (la MAEB ne peut prendre que trois stagiaires en fonction de sa programmation).

Afin d'évaluer la demande professionnelle pour l'alternance et voir si certains sont prêts à consacrer 25% de leur temps à la formation, il est important de :

- Dialoguer directement avec les grands acteurs qui emploient,
- De formaliser des échanges avec le CNFPT et les collectivités territoriales : il y a un an, des discussions sur la formation continue ont eu lieu, et l'idée de travailler avec eux sur la formation des élus et nouveaux élus a émergé. Prendre ce volet sous l'angle de la formation continue.

En pratique

HMOe (Habilitation à la maîtrise d'œuvre). Cette habilitation est nécessaire pour la signature des permis de construire. Cette habilitation de 150 heures théoriques est dispensée à l'ENSAB. L'architecte est employé par une structure privée et à 5 semaines d'école.

Beaucoup de demandes de contrats CIFRE (prise en charge des étudiants doctorants à intégrer une entreprise, une collectivité territoriale... en même temps ou ils réalisent leur thèse dans un laboratoire) sont faites à la Maison d'Architecture et des Espaces en Bretagne (MAEB). Il est important de se demander si l'alternance est encore adaptée et si elle est valorisée pour les diplômés sortants.

La MAEB commence une micro formation à la maîtrise d'ouvrage auprès des élus et techniciens. Le champ de compétences du CREPA pourrait s'élargir en devenant une source de formation à la maîtrise d'ouvrage. 10 ateliers sont prévus autour de la sensibilisation architecturale et technique. Tous les élus sont demandeurs d'une formation plus aboutie. Il est possible de faire un lien avec un CIAUE. Un premier travail sur le processus de conception d'un projet va débiter avec tous les acteurs impliqués dans la chaîne de production d'un projet (élus, sociologues, promoteurs, paysagiste, etc.). La finalité est d'élaborer une méthode de travail collectif pour une plus-value du projet. (3 cycles, 3 rencontres en 3 jours.)

Présentation du **Solar Décathlon**, qui donne l'occasion de regrouper de nombreuses écoles autour du projet avec des ingénieurs et architectes qui travaillent ensemble. Il est précisé que les arts plastiques sont au cœur de la formation des architectes (travail sur le son, etc.)

Il faut reprendre l'attache de chacune des institutions et les mettre en articulation directe dans les formations, avec un souci de compatibilités par rapport aux calendriers des enseignants. Au cours de l'année, le travail va se poursuivre dans cette voie.